L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 6 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN 6 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif—continuation de la vente de tableaux, glaces, toiles, etc., au magasin No. 125 rue du Canal.

Par S. Guinault, à l'encoignure du Chemin de Gentilly et de la rue Broad, une vacherie.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co. au No. 28 de la rue de Chartres,—Marchandises sèches, lingerie et parasols.

SPECTACLES.

Mercredi, 6 mai.

ACADÉMIE.—A midi. Grande matinée à présents. Le soir, Bertha, the Sewing Machine Girl.

La Distribution des Secours.

Les contributions particulières reçues par le maire, s'élèvent à $90,000, le Congrès a voté une somme de $90,000 pour les rations à distribuer; cela fait déjà un total de $180,000 qui s'augmentera des contributions à recevoir et peut-être d'une allocation additionnelle de la part du Congrès. Admettons que l'on obtienne ainsi pour le fonds de secours, une somme ronde de $300,000. Ce serait un chiffre respectable, s'il s'agissait d'une inondation partielle et passagère, mais mis en regard de l'énormité des désastres causés par les eaux en Louisiane, il n'est que trop évident que ce chiffre sera insuffisant pour permettre de faire face à tous les besoins.

Il faut donc, d'une part, se préoccuper des moyens d'augmenter les ressources du fonds de secours en adressant de nouveaux appels à la charité de nos concitoyens de l'Union et à celle des pays européens, et, de l'autre, veiller à ce que ces ressources ne soient pas gaspillées, ni détournées de leur objet. Il faut secourir ceux qui sont dans le dénuement et les aider à se relever, mais éviter de donner une prime à la fainéantise ou d'encourager la paresse.

Sur le premier point, nous suggérerons de faire appel aux dispositions bienveillantes des autres Etats, pour obtenir, outre les secours en argent et en provisions, des contributions en semences (riz et maïs) et en instruments d'agriculture ou en bestiaux et animaux de trait pour mettre une partie des inondés à même de remettre immédiatement leurs terres en culture.

Sur le second point, nous croyons que le comité de distribution fera bien de s'entourer de tous les renseignements propres à l'éclairer sur le caractère des comités locaux et sur la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions. S'il est vrai, comme on l'annonce de divers points, que quantité de nègres des districts inondés refusent de travailler, et que d'autres quittent le travail dans les plantations non inondées pour venir chercher des rations et vivre ainsi à rien faire, il faut couper court immédiatement à de pareilles pratiques, car le comité se trouverait bientôt avoir à nourrir deux ou trois cent mille bouches inutiles.

Certes, dans le premier moment, il a fallu répondre aux demandes sans prendre le temps de les examiner, car il y avait danger de famine et on ne pouvait faire attendre ceux qui avaient faim. Mais, peu à peu, il sera possible de mettre plus d'ordre et de discernement dans la distribution des secours et d'assurer une répartition juste, équitable et en même temps économique des ressources mises à la disposition du comité.

Partout où les eaux se retireront, sans avoir fait des dégâts irréparables, il faudra aider les habitants à reprendre la culture et leur faciliter les moyens de faire une récolte quelconque qui puisse assurer leur subsistance et celle de leurs familles et de leurs travailleurs jusqu'à l'année prochaine.

Quant à ceux qui ont tout perdu, maisons, barrières, récoltes, semences, animaux et à qui il ne reste que la terre nue il faudra les aider soit à s'établir de nouveau sur leurs propriétés, soit à aller cultiver d'autres terres dans les régions qui sont à l'abri des inondations.

Enfin, il faudra aviser à procurer du travail, le plus tôt possible, à ceux qui n'ayant que leurs bras doivent gagner leur vie par un labeur quotidien. Ceux-là constituent le plus grand nombre et nous avons déjà dit qu'ils formeraient une excellente armée de travailleurs pour reconstruire les levées. Mais le problème est de savoir avec quels fonds on pourra entreprendre la reconstruction des levées.

On voit que les questions que soulève l'inondation, sont complexes. Il ne s'agit pas d'une simple distribution de secours aux inondés pendant quelques jours. Il y a à prendre des mesures de diverse nature, pour remédier, autant que possible, aux conséquences de la calamité qui frappe la Louisiane, non seulement pour le soulagement des victimes du fléau, mais, encore dans l'intérêt général de l'Etat.

Nous nous demandons si le comité de distribution, malgré tout son zèle et toute sa bonne volonté, pourra suffire à tout ce qu'exige la situation et s'il ne conviendrait pas de lui adjoindre des comités spéciaux qui se diviseraient la besogne.

LES FOUDRES DU JUGE CHANDLER CONTRE LES DUELLISTES.

MM. Bachemin et Wood ont dû comparaître hier à la baie St. Louis, devant son Omnipotence le juge Chandler, de la Cour de Circuit du Mississippi, pour répondre à la grave accusation de s'être battus en duel dans les limites de sa juridiction.

Nous ne savons ce qui aura été décidé à leur égard, mais nous avons reçu, hier soir, des épreuves du *Sea Coast Republican*, contenant l'extrait de l'exposé du juge au grand jury relatif au duel.

Nous ne traduirons pas cette tirade, où les lieux communs sur le duel sont ressassés dans un assez mauvais style et mélangés à des réminiscences déplacées sur la bataille de Gettysburg.

Le juge Chandler termine sa tirade contre le duel par une sorte de réquisitoire menaçant contre les journaux de la Nouvelle-Orléans qui, dit-il, ont accusé les officiers du comté d'inhumanité envers les prisonniers, et il invite le juri à examiner si ces journaux ne se sont pas rendus coupables de diffamation. Nous ne relèverions pas cette sortie si nous n'avions à dire que les observations présentées par les journaux n'ont jamais, que nous sachions, été appliquées au shérif Saucier.

En résumé, nous dirons qu'il eût mieux valu, dans l'intérêt de la baie St-Louis, qu'il se fût moins de tapage à propos de ces affaires de duel. Un simple avertissement, sans fracas de la part du juge, eût empêché les duellistes de faire de la baie St-Louis le Pré aux Clercs de la Nouvelle-Orléans.

Au lieu de cela, on se livre à une véritable croisade et on va jusqu'à pourchasser des spectateurs qui ont assisté en simples curieux à l'un des duels. Ce beau zèle pourrait nuire à la baie St-Louis en écartant les promeneurs et ceux qui y vont l'été chercher la tranquillité et la fraîcheur et qui ne se soucient pas d'y être exposés aux tracasseries d'une petite clique radicale.

On vend maintenant le vieil argent et le vieil or chez C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, qui en paye le plus haut prix.

Il ne reste que trois jours,
Il ne reste que trois jours,
Il ne reste que trois jours,
Trois jours seulement!!
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000.

ASSESSMENTS Nos 162 et 163.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de F. A. Ke[...] H. M. Richards, payables [...] Mutual Aid and Bene[...] Association," rue

La Chambre de Commerce et la Politique.

Le comité de 70 vient de trouver un excellent moyen de couper court à la propagande que faisait à Washington en faveur de l'usurpation Kellogg, l'ex-gouverneur Hébert, délégué par la Chambre de Commerce pour s'occuper de la question du canal. Il a envoyé à la Chambre du Commerce qui siégeait lundi soir, la communication suivante, dont le secrétaire a dû donner lecture:

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1874.

A la Chambre de Commerce de la ville de la Nouvelle-Orléans:

Messieurs: Etant informés que l'ex-gouverneur Hébert ou d'autres personnes, actuellement à Washington prétendent représenter les vues de votre honorable assemblée sur les questions politiques qui agitent notre population; qu'elles déclarent publiquement que vous êtes, individuellement et comme corps favorables au gouvernement de W. P. Kellogg, et opposés à tout changement par la mise en possession du pouvoir des officiers légalement élus de cet Etat, le gouverneur Jno. Mc Enery et les autres candidats de la liste fusionniste, les soussignés ont été désignés par le comité des 70 pour communiquer avec vous à ce sujet et s'assurer de la vérité.

Nous avons toujours compris que vous étiez une assemblée non politique, dévouée aux intérêts commerciaux de cette ville et de cet Etat et nous regrettons d'apprendre que vous ayez été mêlés à ces discussions politiques. Jusqu'à ce que nous soyons informés que vous n'avez pas de porte-parole à Washington, dans la personne du gouverneur Hébert ou de tout autre avec autorité de faire d'aussi funestes assertions, nos amis à Washington ne pourront enlever les masques que ces personnes ont pris sans droit et qui donnent à leurs assertions un caractère qu'elles ne méritent pas.

Ce que nous désirons savoir et ce sur ce quoi nous désirons être informés, c'est si l'ex-gouverneur Hébert ou toute autre personne a aucune autorité pour parler de ce sujet en votre nom, soit individuellement soit collectivement, ou pour prétendre qu'ils représentent vos opinions sur les graves questions politiques en litige, et quelle est la situation exacte de l'ex-gouverneur Hébert par rapport à votre assemblée.

Espérant que ce sujet obtiendra votre prompte attention et une réponse le plus tôt possible, et avec les sentiments de la plus haute estime, nous sommes, etc.

EUGÈNE WAGGAMAN,
S. CHOPPIN,
H. T. LAWLER.

Après diverses explications présentées par le colonel Waggaman et des protestations de la part de M. Oglesby, président de la Chambre de Commerce, la résolution suivante présentée par M. E. H. Levy a été adoptée par la Chambre de Commerce.

Résolu: Que le président de la Chambre de Commerce soit chargé de déclarer, en réponse à la communication du comité de 70, que cette Chambre n'est pas une organisation politique et que le général Hébert et le professeur Forshey ne représentent la Chambre de Commerce à Washington que pour recommander le passage du bill du Canal du Fort St-Philippe.

La démarche du comité de 70 a produit une impression assez vive auprès de ceux qui se sentaient compromis, et en réponse à une dépêche qui lui a été adressée, M. Hébert a télégraphié ce qui suit:

Washington, 5 mai.—A M. J. H. Oglesby, président de la Chambre de Commerce, Nouvelle-Orléans:

Il est positivement faux que j'ai jamais rien dit à propos des opinions politiques de la Chambre de Commerce. Veuillez publier. P. O. HÉBERT.

Très bien, c'est tout ce qu'on désirait. MM. Morton, West et autres ne pourront plus dire que le haut négoce de la Nouvelle-Orléans approuve l'usurpation Kellogg.

LES PRISONNIERS DE LA PAROISSE GRANT.

Nous voici à l'époque qui avait été fixée pour le jugement des prisonniers de la paroisse Grant. Il va falloir subvenir aux frais de leur défense en même temps qu'à ceux de leur entretien, et ces malheureuses victimes d'une persécution odieusement prolongée, ne doivent pas être oubliées au milieu de nombreux appels qui sont faits aux dispositions charitables des habitants de la Nouvelle-Orléans.

En réponse au désir manifesté par les membres du comité de secours pour les prisonniers de la paroisse Grant, M. Canonge, directeur de l'Opéra, a généreusement offert une représentation à leur bénéfice, et il a désigné jeudi prochain, 7 mai, comme le jour de cette représentation. Pour donner plus de prix à son offre, M. Canonge, a choisi pour spectacle l'Opéra d'Ambroise Thomas, *Hamlet*, qui n'a encore été joué que deux fois et qui est la nouveauté musicale de la saison.

Le jour et l'œuvre sont donc très heureusement choisis pour attirer la foule à l'Opéra jeudi soir. M. Canonge a fait pour sa part largement les choses. Il reste, maintenant, au public, à faire la sienne en remplissant la salle.

Nous souhaitons le succès de cette représentation à deux points de vue: d'abord afin que la recette soit la plus forte possible, en second lieu, parce que la présence d'un public nombreux pourra être considéré comme une protestation contre la persécution infligée à des citoyens innocents du crime dont on les accuse, et comme une manifestation des sentiments qui animent la communauté à leur égard.

Les dames qui savent si bien compatir à l'infortune, devraient prendre à cœur le succès de cette soirée; nous espérons qu'elles accueilleront favorablement cette suggestion.

Louisiane.

ASSASSINAT DANS LA PAROISSE ASCENSION.—Samedi dernier, vers sept heures et demie du soir, M. David Barland, administrateur de l'habitation Burnside, était assis dans le magasin qui porte ce nom, à sept milles de Donaldsonville, il causait avec plusieurs personnes, lorsqu'il tomba frappé mortellement par un coup de feu tiré du dehors. L'assassin, dont on n'a pu encore retrouver les traces, s'était servi d'un fusil chargé à postes. On ignore la cause de ce crime, car on ne connaissait pas d'ennemis à M. Barland. Le défunt était agé de 33 ans et natif du Mississippi.

Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas*:

Un bien triste accident est arrivé il y a une dizaine de jours, chez Mme Vve Chevalier Delhomme. Une femme de couleur, nommée Victoire Lindor, s'étant endormie à côté d'une lampe allumée, s'est réveillée en poussant des cris déchirants La flamme de la lampe s'était communiquée à ses vêtements, et la brûlait d'une affreuse manière. Neuf jours après, la malheureuse était morte.

Par suite de la crue d'eau extraordinaire dont nous sommes aujourd'hui les témoins, une quarantaine de bêtes à cornes, ne trouvant plus rien à paître, sont crevées dans la prairie marronne.

Plusieurs de nos habitants ont une bonne partie de leurs clos noyée. La lisière du Grand Bois et l'Anse à la Butte sont principalement atteints.

Un duel a eu lieu ces jours derniers à St. Martinville, entre deux honorables citoyens de cette localité; MM. N. B. et A. P. L'arme choisi était le pistolet, la distance vingt pas. Deux balles ayant été échangées sans résultats, les témoins déclarèrent l'honneur satisfait.

Disons bien vite que ce différend était tout-à-fait étranger à la politique, et que, par conséquent, il est probable que ces messieurs se sont donné la main et ont fait la paix.

Le *Plaquemines Sentinel* annonce que toutes les crevasses de cette paroisse ont été fermées et que le temps est redevenu favorable aux récoltes. Les habitants riziers inondés ont déjà pu labourer et ensemencer à nouveau. Les cannes qui n'ont pas été inondées ont une belle apparence.

Nouveautés en argent massif, tels que ronds de serviettes, timbales, couverts avec couteau en étuis, vinaigrettes, etc., reçus chez C. H. Zimmermann.

$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain jeudi, 7, MATINÉE au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs: on donnera *Le Trouvère*, grand opéra en quatre actes.

Mme Devoyod a bien voulu concourir à cette représentation, en acceptant le rôle de LÉONOR.

Les autres rôles seront remplis par Mlle Denain, MM. Gadilho, Lourde, Mayan.

Le prix d'entrée est fixé à soixante-quinze (75) cents.

Jeudi soir, à sept heures, pour le BÉNÉFICE des prisonniers de la paroisse *Grant*, avant-dernière représentation du grand opéra d'Ambroise Thomas, *Hamlet*, avec MM. Devoyod, Mayan, Gadilhe, Feitlinger, Dupin, Mmes Furch-Madier, Gabriel-le-Moisset.

Samedi, 9, dernière matinée de la saison.

Dimanche, cloture définitive de la saison théâtrale.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le dernier spectacle en matinée sera donné aujourd'hui, et M. Bidwell met en loterie une machine à coudre évaluée à $100, qui appartiendra à l'heureux porteur du billet gagnant.

On donnera aujourd'hui, en matinée et ce soir, le drame de *Bertha*, qui a obtenu beaucoup de succès il y a quelques mois.

Demain soir, bénéfice de Mlle Alice Harrison et clôture de la saison théâtrale.

Mlle Pauline Markham a bien voulu lui prêter son concours pour l'occasion.

La bénéficiaire est trop justement populaire; elle a trop bien mérité des habitués de l'Académie pour que nous ayons besoin de la recommander.

Son nom seul sur une affiche devrait suffire pour attirer la foule, et nous ne doutons pas un seul instant que la représentation de jeudi soir soit un grand succès.

CONCERTS POPULAIRES D'ÉTÉ.—L. Louis Grünewald, avec le superbe local qui fait partie de son établissement de la rue Baronne, a eu l'heureuse idée de suggérer des concerts d'été dont le premier aura lieu lundi prochain, 18 mai. Trente bons musiciens ont été engagés et nous ne doutons pas du succès. On pourra se procurer 12 billets d'entrée pour $5. Si les billets ne coûtaient que 25 cents, le succès serait encore plus certain.

VARIETY DRAMATIC CLUB.—Ce Club donnera sa première représentation jeudi soir au Théâtre des Variétés.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous avons reçu des invitations pour assister au grand bal paré qui doit être donné à l'Opéra, le samedi 16 mai, par la Société française. Nous remercions le comité de son attention et nous saisissons l'occasion pour rappeler que le produit du bal doit être divisé en deux parts: l'une pour les inondés, l'autre pour la caisse de bienfaisance de la société; destination doublement charitable qui s'ajoute à l'attrait qu'offrent toujours les bals de cette société.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Longshoremen en peinture de guerre.

Les membres de cette association tapageuse, qui se compose d'arrimeurs actuellement sans emploi, parce qu'ils ont voulu faire à leur tête et imposer leurs conditions aux armateurs et aux capitaines des navires étrangers, vont s'attirer des difficultés sérieuses, s'ils continuent à vouloir employer la violence pour empêcher de travailler sur la levée les matelots étrangers et tous ceux qui, moins paresseux et moins exigeants qu'eux, se sont engagés pour un salaire moindre que celui qu'ils ont voulu établir, afin de pouvoir gagner honnêtement leur vie.

Ce n'est pas par des menaces, que les longshoremen se mettront dans les bonnes grâces des patrons qui ont été forcés de les congédier pour cause d'insubordination. Un vieux proverbe dit avec raison que l'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre; or plus les arrimeurs en grève se montreront agressifs moins ils obtiendront de concessions.

La loi ridicule que la pseudo législature du Mechanics Institute a adoptée, pour les flatter et pour conserver leurs votes au parti radical, est une lettre morte qui ne peut pas soutenir un examen sérieux.

Il est clair que les autorités locales de la Nouvelle-Orléans ne peuvent en aucune façon affecter un droit garanti par les règles générales établies pour le commerce entre les nations.

M. Kellogg, si despote qu'il soit, n'a pas le pouvoir, encore moins le droit, de dicter ses volontés au capitaine d'un navire français, anglais, allemand, norvégien ou danois.

Il sait aussi bien que nous que la loi des longshoremen est une mauvaise plaisanterie; mais il est rusé, et politicien avant tout, et il a craint de dire la vérité aux arrimeurs, ne voulant pas les éloigner de lui et préférant leur laisser croire qu'ils sont les maîtres de la levée et de la ville.

Cette honteuse loi des longshoremen aura probablement des conséquences très graves. Elle a induit en erreur des hommes ignorants et violents, qui s'imaginaient être soutenus par elle et autorisés pleinement à agir comme ils le font. Ils croient avoir des garanties, quand ils n'ont en réalité qu'une loi illusoire; on ne s'étonnera donc pas qu'ils veulent affirmer leurs prétendus droits, mais on peut s'attendre aussi à les voir se tourner avec une aveugle colère contre le faiseur de dupes qui les a trompés un instant, quand ils verront cette loi monstrueuse se fondre tout à coup, comme une bulle de savon, devant la logique des tribunaux.

M. Kellogg n'aura pas moins été la cause de beaucoup de désordre et très probablement de la mort de quelques hommes.

Hier matin, vers huit heures, les longshoremen au nombre de deux cents se sont réunis sur le quai, au pied de la rue Lafayette, où une vingtaine d'hommes étaient employés à décharger le steamer *Exporter*, et les ont forcés à quitter leur travail en leur lançant des pierres et en menaçant de les tuer.

Les travailleurs se sont réfugiés à bord du bateau, et l'un des commis, M. G. W. Floyd, s'est avancé pour essayer de pacifier les émeutiers.

Ceux ci, cependant, l'ont accueilli par une grêle de pierres et il a été grièvement blessé à la tête. Voyant alors que sa vie était sérieusement en danger, M. Floyd a fait usage de son revolver et a atteint un longshoreman à la jambe.

On ne sait pas ce qu'il serait advenu, car les grévistes se préparaient à prendre le bateau à l'abordage, si douze officiers de police conduits par le sergent Sullivan, n'étaient arrivés fort, à propos, pour disperser les émeutiers.

Quatre des principaux chefs ont été arrêtés: Joe. Beel, Henry Williams, Dennis Lee, Dennis Harris et Wm. White.

De pareils désordres devraient être toujours sévèrement réprimés.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie se montrent à $446,50.

Voici la liste:

Rév. Allen de l'église St-Patrick,	$100,00
Mme M. de St-Louis, par J. B. Woods & Co.	20,00
Quatrième église Presbytérienne de Louisville, Ky. par A. Baldwin & Co.	100,00
H. F. R. par la Poste	2,00
Association de bienfaisance des filles de la Louisiane par J. H. Ingraham	100,00
M. A. H. Bolton, New-York. par E. Marquese	25,00
Collections de la banque du Canal.	11,00
Collections de B. F. Joubert, second versement	88,50
Total	$446,50

En caisse pour les victimes de l'inondation $91,084.00

Le Palais Royal transformé en cour de justice.

M. Flynne qui tenait un café-concert dans la bâtisse occupée par l'ancienne banque de la Louisiane, au coin des rues Royale et Conti, vient de déménager et la Ville a pris possession depuis hier.

L'ex-*Palais Royal* va être transformé en cour de justice à l'usage de M. Atocha, juge de la Cour Criminelle Suprême.

En moins de deux semaines, les réparations seront complétées. M. Atocha trônera donc désormais, dans toute sa majesté, à l'endroit même où, naguère les filles de ballet dansaient un *can can* passablement risqué, et l'on entendra à l'avenir, au lieu du chant nasillard des coryphées à 25 sous par tête, payés par M. Flynne, la voix éloquente des avocats, réveillant les échos endormis de la salle pour la défense de la veuve et de l'orphelin.

Cinq victimes qui ont confiance dans la miséricorde de M. Kellogg.

La cour criminelle a disposé, hier matin, des malfaiteurs dont les noms suivent:

Colombus Walker, condamné pour vol à une année de travaux forcés; Célestine Antoine, condamnée pour assaut et batterie à dix jours de prison; Mary Narcisse, condamnée pour vol à dix-huit mois de travaux forcés; John Robertson et Bob Harris, tous les deux à trois mois de prison pour vol.

M. Kellogg n'usera-t-il pas de son droit de grâce!

La Cour Suprême et les criminels.

La Cour Suprême a confirmé, lundi matin, la décision de la Cour Criminelle dans l'affaire de Hamilton Miller, convaincu de meurtre et condamné aux travaux forcés à perpétuité, de William Kelly, convaincu de vol et condamné à quinze mois d'emprisonnement, et de O. H. Schonhausen, convaincu de vol et condamné, à quatorze années de travaux forcés.

La Cour Suprême a maintenu également l'arrêt de la Cour du neuvième district judiciaire, en ce qui concerne William L. Bauer, condamné à trois années d'emprisonnement pour vol, Jackson Turner, condamné à deux années d'emprisonnement, également pour vol, et E. B. Finney, condamné à sept années de travaux forcés pour homicide.

Les dernières espérances de ces huit infortunés ont été déçues; il leur reste à prendre la peine de s'évader du pénitencier de Bâton-Rouge.

Deux 7 écus dans un même Bonnet.

La rumeur nous apprend que le gouverneur Ames, du Mississippi, a daigné honorer la Nouvelle-Orléans de sa présence et qu'il est venu exprès dans notre ville pour faire une visite à son compère Kellogg, relativement aux duellistes, qu'il déteste tout particulièrement, à ce qu'il paraît.

Ces deux illustres personnages auraient décidé, après un long tête-à-tête, qu'ils s'entre aideraient mutuellement pour châtier tous les hommes d'honneur, qui, ne voulant pas suivre l'exemple des assassins graciés par notre pseudo gouverneur, iraient se battre en duel selon les règles reçues entre *gentlemen*.

M. Ames, quoiqu'il soit cent fois moins mauvais que M. Kellogg, lui ressemble beaucoup sous certains rapports, et de là vient probablement son antipathie pour le duel.

Pour notre part, nous n'avons qu'un vœu à former, c'est que le ciel nous délivre des gouverneurs carpet-baggers et puritains!

L'évasion de Bertin et de ses compagnons.

Le trop célèbre Pierre Bertin, que l'on croyait enfermé pour longtemps au pénitencier de l'Etat à Bâton-Rouge, vient de prendre la clef des champs avec trois autres bandits non moins audacieux que lui, à savoir, le fameux Bordelois, Henry Petrie et un nègre du nom de Pompey, et tout nous porte à croire qu'ils ne tarderont pas à reparaître à la Nouvelle Orléans, qu'ils prendront de nouveau pour le théâtre de leurs exploits.

Nos concitoyens du district des jardins, et de tous les districts en général, n'ont donc qu'à se bien tenir. Ils savent jusqu'à quel point ils peuvent compter sur la police pour les protéger, et le mieux pour eux est de prendre leurs précautions à l'avance afin d'être en mesure d'attendre ces dangereux coquins et leurs nombreux complices avec un bon fusil chargé à chevrotines, ou avec un pistolet de fort calibre.

L'évasion de Bertin, de Bordelois, de Petrie et de Pompey prouve peu en faveur de l'administration du pénitencier de Bâton-Rouge.

Toute une communauté va souffrir forcément de la négligence coupable de quelques geoliers.

Les rapports diffèrent un peu. On nous dit d'une part que Bertin et ses compagnons ont escaladé une muraille, pendant une récréation, et pendant que les gardiens dînaient.

On prétend d'une autre part, qu'il a percé un mur dans sa cellule, pendant la nuit, et qu'il a pu rejoindre ainsi ses compagnons, et avec leur aide forcer une porte et sortir tranquillement, après avoir pris des vêtements appartenant aux gardes-chiourme.

Quoiqu'il en soit, nous devons avoir peu de confiance dans le pénitencier, si ses pensionnaires peuvent aussi facilement percer les murailles ou les escalader.

M. Kellogg n'aura plus besoin de gracier les criminels, car désormais on leur fournira toutes les occasions possibles de s'échapper du pénitencier, et s'ils n'en profitent pas, c'est qu'alors ils seront bien bêtes!

Les Voleurs.

Le complice de Dan Egan, le coquin qui a été arrêté, dimanche matin, n'a pas encore été découvert, mais si la police veut bien s'en donner la peine, elle y parviendra facilement, car sa blessure doit le faire reconnaître.

Lundi matin, un agent du service secret s'est procuré un mandat d'arrestation contre John Donovan, alias "Bowlegs", et l'ayant trouvé à bord du steamer Chilian, l'a conduit à la station de police du sixième précinct, l'accusant de complicité dans les vols qui ont été commis récemment.

Une pareille supposition ne porte pas atteinte à la réputation de Donovan et n'a rien qui doive paraître invraisemblable, attendu que ce personnage est un fripon bien connu.

Il n'est pas, cependant, le seul voleur que nous ayons l'avantage de posséder, attendu qu'après son incarcération, lundi soir, la grocerie de Mme C. Baker, rue Madison près Newton, à Alger, a été mise à sac, et que des marchandises pour plus de huit cents piastres ont été emportées.

Les agents Besson et Soulé de la police métropolitaine ont appréhendé au corps, quelques heures après, quatre citoyens de la pègre, vieux routiers dans le crime, qui répondent aux noms de Philip Williams, Loyd King, Joseph Robinson et James Butler.

Le quatuor est accusé d'avoir eu sa bonne part de presque tous les vols qui ont été rapportés depuis deux semaines.

Lundi après midi, un M. Thomas Briscoe, passant sur la route de Gentilly, a été abordé par un jeune homme, nommé Armand Bonnet, qui l'a terrassé et qui l'a dépouillé de tout l'argent dont il était porteur.

Le jeune coquin a été arrêté au coin de la rue Claiborne et des Champs Elysées, par l'officier Xavier.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente son rapport du mois d'avril;

Les revenus des levées et des quais s'élèvent à $26,195.27. Montant dû par la compagnie "Mississippi Valley transportation company" $514.90.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics; soumet son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Le budget des revenus et des dépenses de l'année courante, dont nous avons déjà donné un résumé, est adopté à l'unanimité après une troisième lecture.

Le Conseil s'ajourne.

CARTE DE L'INONDATION.—Le prix de cette carte est réduit d'une piastre à 50 cents pour un simple exemplaire. Une grande réduction sera faite à ceux qui en prendront une douzaine et davantage. S'adresser à M. Hugh Lewis, lithographe, rue St-Charles No 50.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY.—Cette grande compagnie d'assurance sur la vie a décidément conquis la confiance universelle. Son existence est des plus régulières et le résultat de ses opérations prouve qu'elle a atteint ce degré de popularité qui assure l'avenir de pareilles entreprises. On trouvera plus loin la liste de ses directeurs et de ses officiers. Ils représentent ce qu'il y a de plus honorable et de plus habile dans le monde des affaires et du commerce. Avec de pareils hommes la compagnie ne peut manquer de prospérer.

UN AUTRE GRAND TIRAGE.—Il ne s'agit pas ici d'un tirage d'hommes pour aller se battre, mais d'un tirage de loterie pour aller à la fortune. C'est bien différent. Dans le premier on tire des billets sans les acheter et si l'on gagne on reste chez soi, à l'abri des boulets et des bombes. Dans le second on achète des numéros et s'ils sortent on reçoit une somme d'argent proportionnée à la valeur de la mise. On peut gagner $20,000, $10,000, $5,000, etc. Le nombre des billets gagnants est considérable. C'est samedi, 9 mai, que le grand tirage aura lieu.

Réparations de bijoux faites avec le plus grand soin chez C. H. Zimmermann 129 rue du Canal. Ordres remplis avec la plus grande exactitude. Pour la réparation de montres et de pendules, d'excellents ouvriers sont employés.

Joe pitchers, les derniers modèles de ces pots-à-eau américains, à prix très raisonnables, chez C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal.

Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril.

CINCINNATI BEER SALOON.—Il n'y a pas de boisson plus rafraîchissante que la bière; il n'y en a pas surtout de plus salutaire, mais il faut pour cela qu'elle soit de bonne qualité. Celle qui se vend au Salon de la rue Royale No 32, est irréprochable sous tous les rapports. C'est du vrai *lager*, à la température de glace, parfaitement limpide, et d'une saveur qu'apprécient fort les nombreux consommateurs qui la connaissent depuis longtemps et qui se gardent bien d'aller ailleurs qu'au No 32 rue Royale. Le prix du verre, détail essentiel, est de CINQ CENTS seulement. On trouve dans le même Salon un grand choix de liqueurs, toutes de qualité supérieure, car le médiocre n'y est pas toléré.

Machine animée.—Nos corps sont comme les chronomètres. Quand ils sont à bout nous devons les remonter; autrement ils s'arrêteront pour toujours. Quelle clé accomplira le mieux cette œuvre de rénovation. L'expérience a montré qu'elle peut être accomplie plus rapidement et certainement avec les **Stomach Bitters** de Hostetter qu'avec aucun autre article connu. Cet agent bienfaisant et perquisiteur semble atteindre tous les ressorts, tous les leviers et pour parler ainsi, tout le rouage de la machine vivante. Les nerfs relâchés sont retendus, le foie torpide est excité, l'estomac affaibli est fortifié. Les intestins dérangés sont réglés, l'appétit perdu est retrouvé, l'esprit obscurci est rendu à sa perspicacité—enfin tout le système inerte en éprouve une animation salutaire. Une nouvelle vie est infusée dans chaque fibre, et il s'en suit une régénération physique. Ce que nous disons là, est attesté par des milliers de gens. On peut trouver dans toutes les villes de l'Union, dans chaque bourg ou village, des preuves vivantes de l'efficacité des **Stomach Bitters** de Hostetter.

Les Symptômes du Catarrhe.

Un fort mal de tête, obstruction des voies nasales, chute de matière dans la gorge, matière qui est, parfois, abondante, liquide, aigre, tenace, épaisse, muqueuse, mucopurulente, mêlée de sang, infecte, etc. Chez d'autres malades, yeux humides ou secs, faibles ou enflammées, bourdonnements d'oreilles, surdité, toux pour débarrasser la gorge, ulcères, altération de la voix, nasillement, mauvaise haleine, palais affecté, étourdissements, abattement moral, toux accompagnée de démangeaison, etc. Quelques-uns seulement de ces symptômes se déclarent en même temps. Il n'y a pas de maladie qui soit plus commune et que les médecins comprennent moins. Le propriétaire du "Catarrh Remedy" du Dr. Sage donnera une récompense de $500 à quiconque lui fera voir un cas incurable.

Lisez:

Brookville, Penn., 27 avril 1872.

Au Dr. R. V. Pierce.

Monsieur—Ayant en vain suivi le traitement prescrit par les médecins de la faculté, je résolus d'essayer votre "Remedy." Quatre bouteilles de ce remède m'ont complètement délivré d'un des plus horribles catarrhes dont j'aie jamais entendu parler. J'avais, depuis des mois, une douleur aiguë à la tête et respirais avec la plus grande difficulté. Je crois devoir à l'humanité et à vous de reconnaître publiquement l'efficacité de votre précieux "Remedy."

CHAS. O. ANDERSON.

5 mai—6f. V et C.

Les Prisonniers de la Paroisse Grant.

BÉNÉFICE AU THEATRE DE L'OPÉRA.

Correspondance à ce sujet.

M. Placide Canonge, directeur du Théâtre de l'Opéra, appréciant les efforts du comité, lui a offert un bénéfice dans la lettre suivante:

Nouvelle Orléans, 29 avril 1874.

A MM. Jas. I. Day, et autres, membres du Comité de secours pour les prisonniers de la Paroisse Grant.

Messieurs—Répondant à votre désir, j'ai l'honneur de me mettre à la disposition de votre comité pour une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant. Si vous n'y avez aucune objection, je propose le JEUDI 7 mai et, à cette occasion, je ferai jouer le grand opéra d'Ambroise Thomas, **Hamlet**, chef-d'œuvre, en cinq actes et sept tableaux.

Veuillez, messieurs, agréer l'expression de ma plus haute estime.

L. PLACIDE CANONGE, Directeur du Théâtre de l'Opéra.

Voici la réponse de M. James I. Day, président du Comité:

Nouvelle Orléans, 2 mai 1874.

A M. L. Placide Canonge.

Cher Monsieur.—Nous accusons réception de la lettre dans laquelle vous avez la bonté de nous offrir une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant. Représentation qui aurait lieu, au Théâtre de l'Opéra, le JEUDI, 7 du courant.

J'ai l'honneur de vous annoncer que le comité accepte votre offre patriotique. Il vous remercie sincèrement de votre générosité.

Je suis avec le plus grand respect, votre obéissant serviteur.

JAMES I. DAY, président.

La représentation du grand opéra d'Ambroise Thomas, **Hamlet**, aura donc lieu, au Théâtre de l'Opéra, JEUDI, 7 du courant.

On peut acheter des billets et retenir des places, au Contrôle, tous les jours, de 9 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures de l'après-midi; et au magasin de musique de M. Elie, No 151 de la rue du Canal.

JAMES I. DAY, Président.

1mai—8t PP HARRY WILDE, Secrétaire

Décédé ce matin, à minuit un quart, à l'âge de cinquante-quatre ans, J. E. MARTIN, natif de France. Ses amis et connaissances et ceux de la famille J. Vèque sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence encoignure des rues Union et Grands Hommes. Les membres de la Compagnie de la pompe à vapeur Eagle No. 7, sont également priés d'assister à l'enterrement.

Décédé hier soir, à neuf heures et demie, BERNARD LASTERRADES, âgé de soixante, quatre ans, natif de Nay (Basses Pyrénées.) Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille J. B. Camors, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure Bienville et Marais.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St. Augustin, mercredi 6 mai 1874 à 8 heures A. M. pour le repos de l'âme du feu JEAN NOEL DINET. Les amis et connaissances de la famille sont priés sans autre invitation d'y assister.

De la part de sa veuve. 3 mai—2t. D. et M.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No. 1 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 3 mai 1874.—Les membres de cette Société sont par le présent informés de la mort de F. A. Keffer décédé à la Nile-Orléans, le 27 septembre 1873, de la mort de H. W. Richards, décédé à Philadelphie, Penn., le 10 octobre 1873, ils sont requis de se présenter sans autre avis, aux bureaux de la Société No. 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 21 juin 1874, à 4 heures de l'après midi. R. W. YOUNG, 2 mai 30 Secrétaire.

Au Public.

LE grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (billets à numéros simples) aura lieu SAMEDI PROCHAIN, 9 mai 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.

Gros Lot...........$20,000.
Seulement 10,000 numéros.
Prix du Billet........$10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage. Les portes seront ouvertes à midi moins un quart. Entrée par la rue de l'Union. 6mai—3t—PP

Bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance Company.—Une élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie a eu lieu le LUNDI, 20 avril 1874. Les messieurs dont les noms suivent forment le Bureau de Directeurs:

John Henderson,	Wm. B. Schmidt,
Alexander Marks,	W. S. Pike,
James I. Day,	A. Thomson,
John I. Adams,	E. J. Hart,
Charles Chasse,	David Wallace,
I. U. Stone,	S. Cambon,
H. J. Voss,	George A. Fosdick,
Emory Clapp,	H. Rigney,
E. H. Fairchild,	William Creevy,
W. P. Harper,	R. T. Walshe,
E. B. Briggs,	J. B. Camors,
E. A. Tyler,	Saml. M. Todd.

A la réunion annuelle des Directeurs, le lundi 4 mai, les officiers suivants ont été élus pour l'année:

Samuel Manning Todd, Président.
Wm. B. Schmidt, Vice-Président.
William Henderson Secrétaire.

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire. 6mai—10fs.

Société de Bienfaisance des Bouchers.—La RÉUNION TRIMESTRIELLE de cette Association aura lieu le JEUDI 7 courant à 7 heures du soir, à la salle rue Poydras No 201—LA CONSTITUTION AMENDÉE sera soumise à l'approbation des sociétaires, ainsi que d'autres affaires très-importantes. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président, JOHN BERTHIN.

LOUIS GRÉGROIRE, Secrétaire. 5mai—3t

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—104 rue du Canal.—Nouvelle Orléans, 5 mai 1874.—A l'élection annuelle de directeurs, qui a eu lieu au bureau de cette compagnie, lundi, 4 mai, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité: P. Maspéro, David McCoard, S. Z. Relf, L. F. Genérès, M. Pu g, P. Fourchy, M. W. Smith, J. J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen, Chs. Lafitte.

Et à une réunion des directeurs M. Paul Fourchy a été réélu président à l'unanimité.

5 mai—15t G. W. NOTT, Secrétaire.

Avertissement.

LE PUBLIC ferait bien de se méfier des prétendus pianos à bon marché. Les meilleurs pianos sont, à la longue, ceux qui coûtent le moins; achetez donc un Steinway, un Knabe, un Pleyel, un Westermayer ou un Kaps. Le soussigné donne presque les pianos de rencontre.

LOUIS GRUNEWALD, Au Grunewald Hall, Nos 18, 20, 22 rue Baronne. 3 mai—D M S—PP

BLEAKLEY & SON,
SUCCESSEURS DE E. WEISS.
—FABRICANTS DE—
Voitures, Buggies, Jersey wagons, etc. Pompes à incendie reconstruites et réparées.
95 Rempart et 100 Bassin. 5mai—4t.

NICHOLAS J. HOEY. JOHN H. O'CONNOR.

HOEY & O'CONNOR,

Au Nos. 17 et 19 de l'Exchange Place entre les rues Canal et Douane.

Dans l'édifice où se trouve la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Les membres de la société s'occupe personnellement, de l'achat et de la vente, à l'enchère publique ou à l'amiable, de propriétés foncières en ville ou à la campagne, d'actions, de bons, etc; de négociations d'hypothèques et de ventes du dehors.

Tous les livres, plans et archives de l'ancienne maison C. E. GIRARDEY & CO., étant de seize ans, et la plus grande partie des archives du feu mayor BEARD, sont en leur possession. 3 mai—12t.

Aux Entrepreneurs de Constructions.

DES propositions seront reçues jusqu'au 8 juin courant pour réparations à faire au local de la loge maçonnique PERSÉVÉRANCE No. 4, à l'encoignure des rues Dumaine et Villeré. Pour tous renseignements et spécifications, s'adresser aux membres du comité ci dessous:

J. M. Cesar, au dépôt des machines à coudre Florence, rue du Camp, No. 5.
Léon Vorlier, rue Royale No. 21.
Pierre Cantéron, rue Bienville, près Théâmaque. 2 mai—3t.

Gardienne d'Enfants.

UNE personne bien recommandée trouvera comme gardienne de deux enfants à s'attacher au service d'une famille qui va s'établir au Nord. Pour les conditions, s'adresser chez le docteur F. DeCuttis, rue des Remparts, No. 9, entre Canal et Douane. 3 mai—3t

Liste Officielle du Tirage

—DE LA—

Caisse d'Amortissement de dix pour cent sur $300,000 de Bons Hypothécaires de "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company."

Bons de $500.			Bons de $1000.		
Nos 19	Nos 31		Nos 15	Nos 75	
105	105		33	82	
146	169		92	99	
78	92		67	106	
186	9		58	100	
155	164		139	90	
184	123		74	124	
99	66		116	145	
85	170		141		
22	156		97		
16	151		2		

Nous soussignés nommés comme commissaires pour le tirage de $ 0,000 Caisse d'Amortissement de dix pour cent sur l'émission de $300,000 de bons hypothécaires du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company," certifions et déclarons que le dit tirage a eu lieu aujourd'hui et que le résultat à été ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

ALEX. BONNEVAL, FDM. BURTHE, Commissaires.

Nouvelle Orléans, 1er mai 1874.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte faite sur l'original qui est en ma possession, et je préviens ici les porteurs de numéros, que le paiement en sera fait en plein le 1er juillet 1874. 2 mai—3t J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements dans la ville, de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25. 30 avril—6m.

Madame Rizan,

Sage-femme de 1ère Classe.

ANNONCE aux dames de sa clientèle, qu'elle part, au Nord, pour quelques jours. Madame Bianchi, sage-femme, graduée, la remplacera, son diplôme professionnel la recommande à la confiance de ses clients.

Vaccination le mardi et le mercredi de midi à 3 heures.

Consultations en Français, Anglais et Italien, de 3 à 5 heures.

rue Hôpital No. 114 entre Dauphine et Bourbon. 1avril 1m Dim mar et jeu

Avis Important aux Contribuables.

JE paierai les taxes de ville et d'Etat antérieures à 1874, aux taux les plus bas possibles. Je vendrai les mandats aux conditions les plus libérales et en sommes au gré des acheteurs.

C. B. SOARES,
25avril—1m. au No 32 de la rue St-Charles.

A. Bedel,

OUVRIER tapissier, ébéniste, vernissage et réparation de meubles à des prix très modérés.

S'adresser à M. L. MacCarthy, coin Bienville et Vieille Levée. 12 avril—1m.

MARCHANDISES SECHES
POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.

20..........CHARTRES..........20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un **bon marché exceptionnel.**

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP. DMaV&Jm

Avis.

Le soussigné informe le public que toute procuration, par lui accordée jusqu'ici, est dès ce jour retirée.

C. H. TANEY.
No 48 rue de l'Union

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1874. 1ermai—15t

Avis aux Contribuables.

BARNETT & CAMMACK COURTIERS.

AU No. 12 de la rue Carondelet, continueront à payer, aux taux les plus bas possible, les taxes d'Etat et les taxes de ville. Ils achètent et vendent toute espèce de scrips d'Etat, de ville et d'écoles. 29avril—1m

Pois de la Caroline.

2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS en magasin et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN B. LAFITTE & CIE.

30avril—1m. 187, rue Gravier.

A l'Enseigne de la Grosse Pipe.

P. E. SARRAZIN,

Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer.—PIPES, etc.

RUE DECATUR (anciennement Vieille Levée,) 280, entre Ursulines et Hopital. 29avril—1m

Pommes de Terre de la dernière Récolte.

800 barils pommes de terre PEACHBLOW de choix. Ce sont les meilleures qu'il y ait pour les magasins et pour l'usage des familles. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par

J. B. VANHORN,
28 avril—7t. Au No 73 de la rue Poydras.

Voiture.

A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 5 fév—PP

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire,
24 oct—73—1 an No. 14 rue Union.

JN G. WIRE,

ENCANTEUR.

EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c., Au No 169, de la rue Poydras.

LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 6mai—1m

Carte des Paroisses Inondées.

LE prix en est réduit à CINQUANTE CENTS la carte, en fait un fort escompte aux acheteurs d'une douzaine ou davantage. Nouvelle édition sur du papier mince, pour la poste.

S'adresser à HUGH LEWIS, lithographe, 6 mai—6t No 20 de la rue St-Charles.

Perdu.

LE Check No. 60 tiré sur la banque du Peuple par MM. J. Jeanneaud & J. V. Cathalogne, pour la somme de cinquante piastres ($50), daté du 4 mai 1874 et payable au porteur, a été perdu hier matin, entre neuf et dix heures. Le public est avisé que le paiement en a été arrêté. 6 mai—

Avis.

IL a été trouvé, hier matin, un portefeuille contenant des papiers et une petite somme d'argent. La personne qui l'a perdu peut le réclamer au No 61 rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, en prouvant sa propriété et en payant les frais de cet avis. 6 mai—1f

Pharmacie à Vendre, et Maison à Louer.

LA pharmacie bien connue, située au coin des rues Royale et St Louis et dirigée, pendant trente ans, par le Dr. Castellano. Elle vient d'être renouvelée en un stock de médicaments frais. On l'offre en vente avec la clientèle et on louera le magasin et la demeure, à bail, pour un nombre d'années dont il sera convenu.

S'adresser sur les lieux. 6mai—15t

Passagers pour le Havre.

LE magnifique paquebot français la Louisiane, Capitaine Touffet, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira vers le 15 ou 20 courant.

Pour, passage ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord, au poteau No. 28, ier District, en face des Water Works.

R. Y. HOPKINS,
6 mai, 176 Rue Commune.

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman,	
J. M. SANDIDGE,	ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT,	A. G. OBER,
T. D. MILLER,	JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.	

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 21 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS,	DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE,	S. JAMISON,
J. U. PAYNE,	T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE,	A. G. OBER,
D. LANAUX,	T. D. MILLER,
B. F. JOUBERT,	J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS,	JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir 25avril—PP

PATRONS OF HUSBANDRY,

Districts Inondés.

Les présidents des GRANGES subordonnées, sont invités à convoquer des assemblées immédiatement et envoyer une liste de tous les membres qui ont besoin de secours. Ils voudront bien faire savoir tout ce dont ils ont besoin, car on croit que nous recevrons de l'aide de tous les patrons des Etats-Unis. On pense pouvoir trouver, sur les hautes terres hautes, des semences pour les personnes que les eaux empêchent de faire une récolte. Il faut donner exactement les noms, la localité et le nombre de celles qui désirent être transportés ailleurs; faire savoir l'espèce et la quantité de grains dont ont besoin celles qui désirent rester où elles sont. Les patrons sont priés de veiller à ce que les demandes ne viennent que des personnes qui sont réellement dans le besoin, et de donner une liste des fermiers de la localité qui ont besoin de secours.

Le comité exécutif des Granges de l'Etat se réunira dès que les ports et les chemins de fer auront été réparés et les demandes lui seront soumises par le soussigné.

N. D. WETMORE,
Secrétaire des Granges de l'Etat.

Tiroir 492 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 1mai—

AUGUSTE CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGE.
39..........Rue de Chartres..........39

VIENT de recevoir et offre à vendre à des conditions libérales, un assortiment complet de médicaments français parmi lesquels:

Huile de foie de Morue	**Sirops.**
De Jonghe	Aubergier
Faures	Briant
Hogg	Gally
Chevrier	Lamouroux
	Bonjean
Vins.	Churchille
Quinium	Pepsine
Absinthe au quinquina	Mou de veau
Moltier	Digitale
de Pepsine Boudault	Portal et autres.
de Seguin	
	Antiglaireux.
	Tamar Indien.
Perles de Clertan.	
Assafoetida	**Capsules.**
Castoreum	Mothes
Ether	Raquin
Therebenthine	Ricord
Valériane	Mathey Caylus
	Matico
Granules.	Clarke
Acide arsenieux	
Digitaline	**Cigarettes contre l'Asthme.**
Cicutine	Levasseur
Valerianate d'atropine	Espic
Aconitine	Indiennes Grimault
	Ducros Elixir.

Pilules.—Blancard, Vallet, Frank, Colbert, de Saint, Laville.

Dragées.—Collas, Pelletier, Gelis Conté.

Injections.—Brous, Ricord, Matico, Cadet.

Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé. 24avril—1m

1841.... S. DAVIS JR.... 1841

LES CÉLÈBRES JAMBONS "DIAMOND,"

—DE—

S. DAVIS JR., A Cincinnati.

Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connaît dans toutes les parties de notre pays; elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France.

En 1850 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix "pour jambons préparés en 1846" c'est-à-dire depuis quatre ans.

Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons, ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure.

Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers de nos principales villes.

VOSS BROTHERS, Agents.

Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. 3 mars—2m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 22 déc—1an

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 168 Esplanade Street. March 27th

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61
NOUVELLE-ORLEANS.
30 juin—1an 73

Vins, Liqueurs, Provision, &c,

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co. Double Ancre,
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.
Vins Rouges de Lubon, St-Vivier et St-Sanveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an Nile-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73..........VIEILLE-LEVÉE..........73

NOUVELLE-ORLEANS.

2 mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

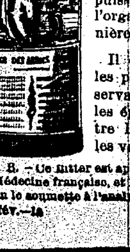

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév.—1a

LE GRAND DEBALLAGE
DES
CENT MILLE PALETOTS

C'est cette semaine qu'a commencé la vente d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens

CHEZ

MICHEL LION

197 et 199 Vieille Levée en face du marché français.

C'est une occasion de bon marché sans pareille pour tout le monde.

Le soussigné engage le public à venir visiter ses magasins, certain qu'ils y trouveront des habillements confectionnés du dernier genre à des prix qui étonneront les plus incrédules.

Ce grand solde comprend aussi un fort lot de drap pour tailleurs.

La commande est remarquable par sa bonne coupe et son fini, les ateliers de M. LION ayant une renommée déjà faite depuis longtemps.

Chapeaux de paille et de feutre de toute forme et à très bas prix.

4 avril—1m MICHEL LION.

Grande amélioration de la Part du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les râteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux râteliers qui remuent dans la bouche et ne peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril

Avis Important.

Le Docteur DUPERRON, dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des râteliers de dents artificielles à succion, qu'il vient d'obtenir une license, pour employer le nouveau procédé au moyen duquel les râteliers restent collés au palais sans qu'ils tombent; d'aux-mêmes, ce qu'il garantit, et ce dont on pourra se convaincre de ses propres yeux en allant à son cabinet, rue Bienville No. 66, encoignure Royale. 4avril—

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux. 29mars—6m

Habillements aux Prix Coûtants!

Habillements aux Prix Coûtants.

VU les mauvaises affaires et la rareté de l'argent, nous offrons, en ce moment, notre immense stock d'habillements et de lingerie de printemps et d'été, pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons, aux prix coûtants, et au-dessous des prix coûtants au comptant seulement.

Les acheteurs en gros offrant des billets approuvés obtiendront chez nous de grands avantages.

Qu'on vienne s'en assurer.

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER,

Au No. 100 de la rue de la Commune, en face du City Hotel.

19avril—1m

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS

ET BOTTINES,

27mars—au 10 mai **A bon marché!**

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60,

entre Bienville et Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7avril—1an

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse,

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873. avril—1an

BEAUX MEUBLES

AUX PRIX COUTANTS.

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salon et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer.

D. KELHAM & Co.

Au No. 36 de la rue Royale.

5 avril—3m.

46.....RUE DE CHARTRES.....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, ton son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce stock soit vendu promptement, sans considération du prix coûtant, avant son départ pour France, à la fin de mai.

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants, filets, dentelles, et dames,

400 caisses Pailles

Dernier genre:

800 cartons Fleurs

Beau choix:

1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en nuances depuis le No 1 jusqu'au No 40. 7 fév—6m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toutes genres de maladies et de chances malheureuses de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

Mme LEONCE,

Docteur et Astrologiste.

119, rue Douane, coin Bourbon.

A L'HONNEUR d'annoncer au public que partant pour l'Europe au mois de mai, elle invite les personnes qui voudraient la consulter sur le passé, le présent, l'avenir, mariages, et profiter des derniers numéros de chance à la loterie, de venir avant son départ.

Mme Léonce a aussi l'honneur d'annoncer son retour à la Nouvelle Orléans.

Les lettres doivent être adressées, franco, P. O. Box. 1370. 10avril—1mois.

MORRISON & WOODWARD,

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Aner Condurango pour le foie; du tonique à la Saise Pareille, du Baume Plant, &c; agents pour la vente du Silver Uterine supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 19avril—1an.

Mme H. BAUSSET

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures.

H. BAUSSET,
Rue des Remparts, 188,
entre St-Pierre et Orléans.
8fév—3m DMeV

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier,

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 MAI.—CLASSE No 106.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
4	3	31	37	2	39	62	50	74	63	15	33	70	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiana, ce 5 mai, 1874.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Réunion Extraordinaire de la Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Les membres de cette Association sont requis de se réunir au local habituel encoignure Chippewa et Louisiana avenue, mercredi 6 mai 1874, à 7 heures P. M. précises pour affaires de la plus haute importance.

D. POCHELU,
2 mai—4t Président

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle—AVIS—La BUVETTE avec privilège de buffet, ainsi que le vestiaire, pour le bal de l'Opéra, qui doit avoir lieu le 16 mai, sera mis à l'enchère, VENDREDI, 8 mai, à 7 heures du soir, à l'Asile de la Société.

Par ordre du Président,

L. SIMON,
3mai—au 8 Secrétaire de la direction du bal.

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.

BUREAUX GÉNÉRAL DU FRET.

Nouvelle Orléans, 29 avril 1874.

Avis spécial aux expéditeurs.

Cette compagnie ne recevra pas de fret avant nouvel ordre.

R. D. CARPENTER,
29avril—1f Agent général pour le fret.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS.

ARISTIDE GERARD, Président
EMILE DEBUYS, Vice Président
DUSEAU HALPHEN, Secrétaire
OLGER LAUVE, Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS.

Jules Tuyes,	Jean Langles,
Alphonse Tertrou,	Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard,	Wm. R. Schmidt,
Chas. Nathan,	Emile DeBuys,
Aristide Gerard.	

COMITÉS.

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. R. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 16 déc—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.
SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères de famille qui font ainsi dépôt dans l'intérêt de leurs enfants qu'en fasse lors des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à l'économie et assure à la fortune. Les dépôts de 5 cents et au-dessus. Les intérêts sont payés par jour. Intérêt payé semi-annuellement ou ajouté au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—1 an

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ETABLI EN 1845)

Actif..................$25,000,00

Revenu Annuel au delà de........$8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44..........RUE CARONDELET..........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,[...] 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Moton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Peale,	Wm. B. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Duitha

MÉDECINS EXAMINATEUR

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.

5 mars

EST'D 1858.
DOOLEY'S
YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST
PREPARATION EVER
OFFERED FOR MAKING
BREAD.

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley.
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez
La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre en gros et en détail, dans tous les Etats Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER
MANUFACTURERS
69 NEW ST. NEW YORK.

28 fév—

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une **boite d'ordres** à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 21juill—1an